



Ingénieur de Projet Signalisation

1. Fonction et responsabilités

En tant qu'**Ingénieur de Projet**, vous êtes responsable de la planification, de l'organisation, du suivi et de la réalisation de vos projets dans le domaine de la "**Signalisation**" pendant toute leur durée de vie.

Concrètement, les tâches suivantes relèvent de la responsabilité, toujours en fonction des projets dont vous prenez la direction :

- Vous définissez le **scope**, la **planification** et le **budget** de vos projets à l'aide des outils appropriés. Vous **rapportez** régulièrement à votre direction l'état d'avancement des différents projets.
- Vous **gérez** vos projets de manière autonome et dynamique et vous communiquez à ce sujet à toutes les parties concernées.
- Vous coordonnez et gérez les activités de l'équipe de projet, qui est composée de nombreux acteurs différents (employés internes, fournisseurs externes, sous-traitants, ...).
- Vous êtes responsable de la **répartition des tâches** et du respect des priorités, du calendrier et du budget. Grâce à des **réunions de consultation** régulières, vous vous assurez que les risques sont identifiés et que les obstacles à la réalisation des projets sont résolus.
- Vous gérez de manière proactive les **risques** liés à vos projets en termes de sécurité, de qualité, de délais et/ou de budget. Vous agissez et élaborez des **stratégies** lorsque ces risques peuvent affecter vos projets.
- Vous participez activement à l'échange d'expériences ainsi qu'à l'adaptation et à l'amélioration continues des **processus**, et vous en discutez avec votre direction et le Project Management Office (PMO).

Votre siège est à **Bruxelles** (près de la gare Bruxelles-Midi) mais vous vous déplacez souvent sur place (jusqu'à 50%) en fonction de vos projets.

2. Profil

- Vous êtes titulaire d'un **Master** en tant qu'**Ingénieur** avec une spécialisation en électromécanique, électricité, électronique, informatique ou automatisme ou en tant qu'Ingénieur Commercial avec l'option gestion des opérations.
- Une première expérience en **gestion de projet** est indispensable.
- Vous souhaitez vous plonger dans la technique ferroviaire et plus particulièrement dans le domaine de la signalisation.
- Vous avez une connaissance courante du **français** et du **néerlandais**.

- Vous maîtrisez **MS Office**. Connaissance de **MS Project** et/ou **SAP** est un atout
- Vous avez de bons **contacts** avec de nombreuses parties (internes et externes) pour vos projets. Vous écoutez activement les autres afin de les **convaincre** de mettre en œuvre et d'être à la hauteur de vos idées.
- Vous avez envie de prendre **l'initiative**, vous proposez des **solutions concrètes** et vous effectuez votre travail de manière **autonome**.
- Vous travaillez de manière **structurée**, vous êtes **pragmatique** et **orienté vers les résultats**.

Jobnews 273 H-HR/2019

3. Nous vous offrons

- Un job passionnant et varié.
- Dans une entreprise stable qui contribue à une mobilité durable en phase avec la société.
- De nombreuses possibilités de formation et de carrière : vous être entrepreneur de votre propre carrière.
- Une grande flexibilité, pour que vous puissiez trouver un équilibre entre travail et vie privée.
- Un package salarial attrayant avec divers avantages supplémentaires.
- Voyagez gratuitement en train en Belgique.

4. Quelles étapes devez-vous suivre?

Postulez en ligne > CV screening > Nous prenons contact avec vous > Entretien de recrutement > Bienvenue chez Infrabel!

Les inscriptions seront clôturées dès que nous aurons reçu un nombre suffisant de candidatures.

5. Environnement de travail

Infrabel est responsable pour la construction, l'entretien et le renouvellement de l'infrastructure ferroviaire en Belgique. Il s'agit de 3.600 km de voies, 5.905 km de caténaires et 11.769 « ouvrages d'art » (ponts et tunnels). Nous réglementons également le trafic ferroviaire 24/24 et 7/7. Avec environ 11.000 d'employés, nous travaillerons à la mise en place d'un réseau ferroviaire fiable et moderne afin de répondre aux besoins de mobilité de notre société et de contribuer à une société durable.

Vous travaillez dans le département **Build** (I-B). Ce département est responsable de la construction de nouvelles lignes ferroviaires, de la modernisation des lignes ferroviaires existantes et du déploiement du nouveau système de signalisation ETCS. Build est également



Ingénieur de Projet Signalisation

responsable de la modernisation et de l'adaptation de l'infrastructure aux besoins de nos clients.

6. Des questions?

Kelly Vanderhulst
02 212 81 24
kelly.vanderhulst@infrabel.be

Remarques importantes :

1. Procédure de sélection

- Si vous êtes intéressé(e) par cette épreuve, nous vous invitons à poser votre candidature au plus vite. Les inscriptions doivent impérativement être réalisées via le site www.lescheminsdeferengagent.be.
Pour ce faire, il est nécessaire de créer un compte personnel sur ce site web.
Votre adresse mail privée doit être utilisée lors de la création du compte personnel.

2. Candidats statutaires

- Si vous êtes agent statutaire des Chemins de fer belges, vous pouvez participer à une sélection contractuelle et conserver dans certains cas votre Statut.
 - A. Rang 3 et supérieur :**
 - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi sans valorisation de diplôme.
 - B. Rang 9 à rang 4:**
 - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi sans valorisation de diplôme;
 - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi avec valorisation de diplôme, lorsqu'il s'agit d'un emploi en pénurie.

3. Installation en tant que statutaire

- Si la description de fonction correspond à votre grade actuel, vous conservez votre grade, les échelles de traitement qui y sont liées ainsi que votre date de prise de rang.
- Si la description de fonction est différente de votre grade actuel, vous serez installé dans un grade y correspondant, vous serez rémunéré dans les échelles de traitement qui y sont liées, et vous recevrez une nouvelle date de prise de rang.

PARTICULARITES :

- Si vous êtes installé dans un grade de même rang dont les échelles de traitement sont inférieures, vous recevrez le cas échéant un supplément de traitement résorbable. Cela signifie que vous ne subirez aucune diminution de traitement par rapport à votre situation actuelle.